

Note: Prière d'adresser par écrit dans les 48 heures toute correction au présent procès-verbal à M. I. Milner, Secrétaire-adjoint, Bureau 108, YMCA, Jérusalem, Palestine. Ces corrections seront portées aux procès-verbaux officiels lors de leur publication, conformément au règlement intérieur provisoire de l'Assemblée générale.

COMMISSION SPECIALE D'ENQUETE SUR LA PALESTINE

PROCES-VERBAL DE LA DIX-SEPTIEME SEANCE
(SEANCE PUBLIQUE)

tenue dans les locaux de l'YMCA, Jérusalem, Palestine,
le dimanche 6 juillet 1947, à 9 heures.

Présents:

Président:	M. Sandstrom	Suède
	M. Hood	Australie
	M. Rand	Canada
	M. Garcia Granados	Guatemala
	Sir Abdur Rahman	Inde
	M. Entezam	Iran
	M. Blom	Pays-Bas
	M. Garcia Salazar	Pérou
	M. Lisicky	Tchécoslovaquie
	M. Fabregat	Uruguay
	M. Simich	Yougoslavie

Secrétariat : M. Hoo (Secrétaire-général adjoint)
M. Garcia Robles (Secrétaire)

Le PRESIDENT: La séance est ouverte.

L'Ordre du jour prévoit la suite de l'audition des représentants de l'Agence juive. C'est M. Bernstein, je crois, qui doit être l'orateur suivant. Voulez-vous prendre place à la table de la Commission. (M. F. Bernstein, représentant de l'Agence juive, prend place à la table).

IV E D

La parole est à M. Bernstein.

/M. BERNSTEIN

M. BERNSTEIN (Représentant de l'Agence juive) : Monsieur le Président, Messieurs les Membres de la Commission, j'ai pour tâche de vous exposer, au nom de l'Agence juive de Palestine, certains des aspects économiques de la question au sujet de laquelle la Puissance mandataire a sollicité le jugement des Nations Unies. A mon avis, certaines observations d'ordre général doivent précéder un tel exposé :

1) En examinant le passé, il convient de se souvenir que l'élément déterminant dans l'histoire du mandat britannique sur la Palestine réside dans la différence grave qui sépare les buts apparents de la politique britannique en Palestine et la thèse de la Communauté juive de Palestine. La communauté israélite de ce pays, (ou Yishouv comme on l'appelle ordinairement), n'a accepté comme buts reconnus de cette politique que ceux qu'expose la déclaration Balfour et qui ont été par la suite incorporés dans le texte du mandat, alors que la Puissance mandataire a souvent mis au premier rang ses buts nationaux et impériaux. La différence ne s'est pas manifestée trop visiblement pendant les dix premières années du mandat. Les Juifs ne s'en sont peut-être pas très bien rendu compte, et elle ne s'est précisée que peu à peu, pour apparaître enfin clairement dans le Livre Blanc de 1939. Le monde juif se rendait bien compte que certains éléments du Gouvernement britannique s'efforçaient d'interpréter d'une façon toujours plus restrictive les obligations de la Puissance mandataire à l'égard des Juifs. Le monde juif était convaincu que, même sur la base du Livre Blanc de 1922, seul le rythme naturel d'accroissement de la capacité d'absorption économique du pays pouvait restreindre l'immigration juive et le développement juif. Mais les éléments

/qui

qui prédominaient nettement dans le Gouvernement britannique en 1939, visaient, comme cela s'est révélé indubitablement entretemps, à une limitation du développement juif qui, du point de vue démographique, revenait à empêcher la population juive de Palestine de dépasser le tiers de la population totale.

Il existe à vrai dire certains doutes sur le chiffre exact de la population arabe tel qu'il ressort des statistiques du Gouvernement, les évaluations se fondant uniquement, dans les districts arabes ruraux, sur les déclarations non vérifiées des mouktars; mais on peut admettre qu'en réalité la limite du tiers n'a guère été dépassée.

Quoi qu'il en soit, il est tout-à-fait naturel qu'une différence aussi marquée entre les buts du Gouvernement de la puissance mandataire et ceux de la population juive ait amené une friction croissante entre les organes nationaux juifs et le Yishouv juif d'une part, qui visent à un développement aussi complet que possible, et le Gouvernement britannique et l'administration palestinienne d'autre part. L'administration palestinienne a suivi avec une inquiétude croissante le développement juif qui devait nécessairement rapprocher, plus rapidement qu'elle ne le désirait, l'instant redouté où la population juive atteindrait la limite prévue par le Gouvernement britannique et où il faudrait mettre un terme au développement juif.

Notre attitude envers la politique économique et fiscale du Gouvernement est, nous devons l'admettre, surtout une position critique. Elle est la conséquence inévitable des divergences de buts indiquées précédemment. Les Juifs se considèrent en droit de mener une politique économique qui favorise activement l'effort de colonisation juif et le développement du foyer national, et de mener aussi une

/politique

politique fiscale qui utilise la capacité fiscale sans cesse croissante du Yishouv juif en faveur de ceux qui ont créé cette capacité par leur travail et leurs investissements, et en faveur aussi de ces grandes parties du monde juif qui éprouvent le désir et le besoin d'émigrer en Palestine. Le Gouvernement britannique a affecté et continue d'affecter le plus gros des revenus fiscaux juifs au développement arabe. La Puissance mandataire ne saurait mener la politique économique qu'exige la construction du foyer national juif, sans accélérer un processus qui, malgré l'absence d'une politique économique appropriée du Gouvernement, a adopté un rythme trop précipité pour les visées de la politique britannique en Palestine.

2) Les enquêtes sur les possibilités économiques de la Palestine, enquêtes menées par des experts et des commissions à différents stades du développement de la Palestine, semblaient au début se concentrer sur la capacité (fortement mise en doute) des Juifs d'établir un foyer national. Mais, avec le temps, ces enquêtes, lorsqu'elles étaient officielles, s'attachèrent toujours plus à prouver l'impossibilité d'accroître notablement la capacité d'absorption du pays et conclurent à la limitation sévère de l'immigration juive. Dès lors, nous autres Juifs, avons eu de grandes difficultés à prouver que nous pourrions obtenir un résultat dans le domaine de la colonisation et de la construction et qu'une judicieuse politique de mise en valeur assurerait à un grand nombre d'autres émigrants juifs, une vie productive et économiquement indépendante, et cela sans déplacer un seul Arabe. Des divergences se sont évidemment manifestées dans les évaluations, en raison de certains éléments d'estimation

/forcément

forcément hypothétiques. Mais les chiffres ressortant d'une évaluation prudente étaient déjà impressionnants.

Actuellement, les appréhensions diverses des experts enquêteurs se révèlent sans fondement. Les Juifs ont montré une certaine aptitude dans le domaine de la colonisation agricole et urbaine. Un grand nombre d'immigrants ont été absorbés longtemps après que des hommes d'Etat britannique eurent exprimé l'opinion que la capacité d'absorption économique du pays était complètement épuisée. Aucun Arabe n'a été déplacé. Mais maintenant, l'administration britannique voit précisément le principal danger dans l'aptitude des Juifs à coloniser. Elle redoute encore les possibilités objectives qu'on ne saurait plus mettre en doute, de développer la capacité d'absorption du pays, de telle sorte que de nouvelles quantités d'immigrants pourraient être admises jusqu'à un total absolument effrayant pour l'administration britannique.

L'administration britannique adopte maintenant un point de vue purement politique au lieu de l'argumentation économique suivie précédemment. Tout ce qu'on dit des aspects et des possibilités économiques de la colonisation juive peut servir à prouver la nécessité d'arrêter, artificiellement au besoin, un développement qui, grâce à ses possibilités économiques, ouvrirait de vastes perspectives d'avenir.

Néanmoins, nous croyons de notre devoir d'exposer à la Commission les faits économiques tels que nous les connaissons et les possibilités économiques telles que nous les envisageons.

3) La promesse contenue dans la Déclaration Balfour semble mettre à la disposition de la colonisation juive ce qui lui fait le plus défaut: une base politique stable constituée

/par

par a) la reconnaissance, par la Puissance gouvernant le territoire, des buts politiques de cette colonisation; b) une administration agissant conformément aux objectifs reconnus et au but principal pour lesquels le mandat sur la Palestine fût confié à la Grande Bretagne.

Bien que la divergence fondamentale séparant les buts envisagés au moment de la Déclaration Balfour, de ceux de la politique britannique actuelle en Palestine, ne se soit révélée nettement qu'assez tard, il apparut clairement dès les premières années du mandat, que cette base politique qu'on attendait avec confiance faisait défaut dans les deux cas. Le but politique ostensiblement reconnu s'est trouvé soumis à une série d'interprétations le vidant graduellement de son sens primitif. L'administration palestinienne tolérait à peine l'effort juif de colonisation au lieu de l'encourager. Elle semblait intéressée au premier chef à ce qu'on a nommé la protection de la population arabe contre les dangers qui la menaçaient, c'est-à-dire comme l'exprimait ouvertement l'administration, les dangers de la colonisation juive.

L'absence de cette base politique qu'on avait espérée a entraîné des conséquences dans plusieurs domaines et particulièrement dans le domaine économique.

La colonisation juive, c'est-à-dire l'ensemble des activités économiques permettant l'absorption des émigrants juifs dans la structure économique du pays, au lieu d'être soutenue par des conditions politiques adéquates (et libérée ainsi de toute considération politique) a dû au contraire s'efforcer de regagner ou d'acquérir la base politique perdue ou qui peut-être n'avait jamais existé. Cette disparition du lien entre la base politique et la colonisation économique a

/contraint

contraint la colonisation juive à rechercher un maximum d'autonomie, et en conséquence a introduit dès le début, un élément de suspicion mutuelle dans les relations entre les Juifs et l'administration. De plus, la colonisation juive et l'initiative juive durent exclure la population arabe plus que ne l'auraient exigé les besoins d'une colonisation nationale, si les conditions politiques n'avaient été aussi défavorables.

La population arabe n'en a pas moins retiré de grands avantages de la colonisation juive. Mais, cette bonne volonté de la part des Arabes, que les Juifs auraient pu s'assurer en retour des avantages économiques, s'est trouvée perdue en grande partie, en raison de l'absence d'une collaboration économique plus directe et parce que ces bénéfices étaient présentés comme un don de l'administration tutélaire. Cette administration, par l'attitude même de protection qu'elle assumait, faisait apparaître la colonisation juive comme dangereuse pour les Arabes.

Après avoir formulé ces observations en guise d'introduction, je me propose d'attirer votre attention sur quelques-uns des principaux problèmes qui se posent à la colonisation juive dans le domaine du développement industriel et urbain. Mon collègue, M. E. Kaplan, traitera de la colonisation agricole. Alors que, pour des raisons à la fois idéologiques et pratiques l'Agence juive a concentré ses efforts pendant les deux premières décades de l'administration britannique, principalement sur la colonisation agricole, le développement industriel et urbain était presque toujours laissé à l'initiative privée. Les débuts furent certainement modestes,

/mais il

mais il serait erroné de croire que l'industrie juive ne s'est établie que pendant la guerre. La production de l'industrie et de l'artisanat juifs atteignait déjà en 1936 9.109.000 LP. Sur ce chiffre, 7.887.000 LP. représentaient la part des fabriques proprement dites (c'est-à-dire les entreprises employant plus de 10 ouvriers salariés). Il est exact en revanche que le développement industriel a fait des progrès exceptionnels pendant les années de guerre. Ce progrès rapide provenait de deux facteurs; du fait de la guerre la population locale et les armées du Proche-Orient devaient utiliser autant que possible des produits locaux. Pour une fois et pour autant qu'il s'agissait des nécessités de la guerre, le Gouvernement a soutenu le développement industriel de toutes les façons possibles. Grâce à l'expérience acquise en Europe, la population juive fût en mesure d'établir les industries voulues. L'isolement du Moyen-Orient, provoqué par la guerre, et par le fait que les ressources des anciens pays industriels étaient affectées à l'effort de guerre, a joué le rôle d'un tarif protecteur. Derrière ce rempart, de jeunes industries se sont déjà développées dans la plupart des pays.

Je n'ai pas l'intention de vous fatiguer par l'exposé de données et de chiffres déjà mis à votre disposition par écrit et qui ne sont pas trop abondants, je l'espère. Mais je voudrais dire un mot des problèmes particuliers à ce développement.

Evidemment, l'essor industriel en Palestine n'est pas un cas isolé. Il fait partie de ce que l'on pourrait appeler la migration de l'industrie des anciens pays industriels vers les pays coloniaux ou semi-coloniaux. Dans le cadre de

/cette

cette évolution la Palestine constitue un cas particulier par son caractère et surtout par son intensité. Mais elle participe néanmoins à l'évolution générale. On ne comprend pas partant sa signification; c'est particulièrement le cas pour certaines populations économiquement arriérées et qui, en dernière analyse, en seront les principaux bénéficiaires. Ces populations et surtout leurs classes dirigeantes, travaillent toujours dans l'illusion que l'indépendance politique peut être acquise par la diplomatie et maintenue sans base économique adéquate. On comprend cette illusion puisque on peut obtenir de prétendues victoires diplomatiques assez facilement, alors que les nécessités fondamentales d'un même essor économique et spécialement industriel ne sauraient être obtenues aisément. L'introduction par les Juifs de l'industrie moderne dans le Moyen-Orient représente dans ce domaine une occasion unique, puisqu'ils sont suffisamment pourvus pour accomplir cette tâche et qu'ils sont essentiellement intéressés à son achèvement. On ne saurait en dire autant d'aucun autre facteur à l'intérieur ou à l'extérieur du Moyen-Orient. Bien que le principal groupe social du Moyen-Orient mette quelque lenteur à reconnaître ce fait, les Juifs, par leur exemple et leurs performances industrielles, posent les seules bases solides d'une certaine indépendance du Moyen-Orient à l'égard d'une domination impériale des Grandes Puissances dont les bases économiques essentielles sont ailleurs.

L'essor industriel de la Palestine se heurte à de grandes difficultés. Personne ne croyait cet essor possible ni même désirable au début et les Juifs eux-mêmes le jugeaient secondaire. Sans aucun doute le Gouvernement mandataire a accepté avec joie une telle attitude, car il ne s'intéressait nullement au mouvement général de migration des industries,

/vers les

vers les territoires coloniaux, non plus qu'à un accroissement rapide de la population juive en Palestine. Le maintien de la Palestine dans un état de somnolence patriarcale, c'est-à-dire le maintien de sa structure économique de pays à l'agriculture plutôt primitive semblait à l'époque l'idée principale des éléments marquants de l'administration palestinienne.

Aujourd'hui, le développement industriel dépend, dans une large mesure, de la politique économique du Gouvernement et particulièrement de sa politique des tarifs douaniers, des permis d'importation, du contrôle des changes et des taxes. Cela ne signifie nullement que les politiques gouvernementales même les plus favorables soient à même d'établir de solides industries. Mais, une politique gouvernementale peut gravement gêner et même empêcher le développement industriel. Dans ce domaine la Palestine a été extrêmement malchanceuse. L'interprétation donnée au célèbre, trop célèbre paragraphe 18 du mandat (plus soigneusement respecté que certains autres paragraphes) prive le pays de toute possibilité de se défendre contre l'afflux des produits industriels de tous les pays producteurs et surtout de l'Allemagne et du Japon. Comme il n'existe pas en Palestine de politique commerciale bien conçue qui puisse protéger et favoriser le développement rationnel de l'industrie, les quelques entreprises qui tentèrent d'approvisionner le marché local (gagnant en importance du fait de l'immigration) se trouvèrent devant la concurrence redoutable des importations étrangères souvent rendues meilleur marché par des primes à l'exportation ou des mesures semblables. La question des exportations industrielles n'existait pas encore, mais, dans le domaine de l'exportation des agrumes, l'influence nuisible de ce paragraphe 18 s'est fait gravement sentir. Il établissait la clause de la nation

/la plus

la plus favorisée d'une façon unilatérale pour tous les pays alors membres de la Société des Nations (et même pour des pays comme le Japon qui, après avoir bafoué l'autorité de la Société des Nations, maintenait des relations amicales avec le Royaume-Uni), et privait la Palestine de toute possibilité de conclure des conventions commerciales avec d'autres pays assurant une égalité de traitement et des débouchés adéquats à ses propres produits. La Commission d'enquête anglo-américaine a souligné l'effet nuisible de ce paragraphe (pages 12 et 33 de son Rapport).

Les tarifs douaniers de Palestine se fondent sur des principes purement fiscaux. Après de nombreuses démarches, certaines matières premières ont été exemptées des droits de douane, mais il reste toujours une liste considérable de matières premières et de produits industriels semi-finis, sur lesquels les droits sont perçus alors que des produits industriels locaux ne sont même pas modestement protégés par les tarifs. Pendant la guerre, des droits nouveaux ont été introduits, mais, encore, conformément à des buts purement fiscaux, sans établir de discrimination entre les matières premières taxables, les produits industriels semi-finis et les biens de consommation. Les résultats financiers sont importants. Les recettes gouvernementales provenant des taxes douanières se sont élevées de 2 millions de livres pour l'exercice 1939-1940, à 11 millions de livres pour 1946-1947. Il convient de relever que certaines denrées essentielles qui ne sont pas produites en Palestine, sont fortement taxées: sucre, 43%. Il en est de même de certains produits industriels qui ne sont pas fabriqués en Palestine, comme les automobiles, les tracteurs et les machines à écrire.

/Depuis

Depuis la guerre, la politique du Gouvernement, consistant à accorder (ou à refuser) des licences d'importation, constitue une part importante de la politique économique du Gouvernement. Dans ses effets sur l'économie palestinienne, elle complète et même remplace, dans une certaine mesure, la politique douanière. La question se complique de problèmes monétaires, tels que la protection de la livre sterling et le taux de la balance des livres sterling en Palestine. Les accords sur les pays autorisés à exporter en Palestine jouent également un rôle. Ces deux questions seront brièvement abordées dans un autre paragraphe. Pour l'instant, il convient de constater que des licences d'importation ont été accordées avec une générosité particulière pour les biens de consommation industrielle également produits dans ce pays, à une époque où il apparaissait clairement que le passage de l'économie de guerre à l'économie de paix éprouverait gravement la résistance de la jeune industrie palestinienne. En outre, le Gouvernement ne se souciait nullement de procurer des importations de matières premières et de machines aux bas prix pratiqués sur le marché mondial. On nous demandait, en fait, de subir le choc de la concurrence mondiale pieds et poings liés. Saurait-on s'étonner après cela de voir les milieux juifs des affaires soupçonner toujours davantage le Gouvernement de la Palestine d'essayer d'étouffer notre jeune industrie?

Comme toute protection tend à entraver l'industrie et à retarder l'avènement de son efficacité, l'ouverture du pays à la concurrence étrangère peut avoir un effet salutaire. Néanmoins, l'industrie palestinienne est exposée actuellement, un peu à la légère, à ce traitement et l'on ne saurait nier que cette période de transition provoque de nombreuses difficultés. Dans certains domaines, les petites et moyennes

entreprises devront coordonner ou combiner leur production.

Dans certains cas, de nouvelles usines actuellement en construction permettront des processus de finissage toujours meilleur. On envisage également l'établissement de sociétés de vente pour certaines catégories de produits industriels. De toute façon, il semble peu probable qu'une partie importante de notre industrie succombe ou que l'expansion industrielle actuellement croissante soit entravée. Mais il faudra vaincre de grandes difficultés et certaines d'entre elles sont nécessaires et découlent du caractère peu constructif de la politique économique du Gouvernement.

Tout d'abord, le coût très élevé de la main d'oeuvre empêche l'industrie palestinienne de faire pleinement concurrence aux anciens pays industriels, alors que le coût de la main d'oeuvre pourrait sembler une question purement interne, indépendante de la politique du Gouvernement. Mais les hauts salaires qui sont pratiqués proviennent, en partie, du fait que le marché du travail a été virtuellement fermé par la politique de sévères restrictions à l'immigration, du Gouvernement britannique et en partie, (pour une grande partie même), ils sont dus au coût de vie très élevé en Palestine, l'un des pires héritages de la guerre. On a beaucoup discuté sur l'origine de ce niveau des prix élevés et sur la façon dont on a pu empêcher les prix d'atteindre des sommets si hauts et sur la façon enfin dont on pourrait les faire baisser. Nous en sommes arrivés à la conclusion (qui semble avoir été acceptée dernièrement aussi par l'administration), que le coût élevé de vie est dû principalement au fait que la Palestine est obligée d'acheter certaines des denrées alimentaires essentielles et le fourrage dans des contrées à prix élevés du Moyen-Orient. Il ne sera pas possible d'abaisser le coût de la vie d'une façon marquée à moins que la Palestine puisse se fournir dans les pays à prix bas exportant des denrées alimentaires et à moins que la Palestine soit capable

/d'acheter

d'acheter ces denrées au même prix que le Royaume-Uni. Le Royaume-Uni s'attribue maintenant des ravitaillements atteignant des prix de moitié inférieurs à ceux du ravitaillement qu'il octroie à la Palestine.

L'abaissement du niveau des prix que nous devons payer serait en partie une question de changement dans les accords concernant les pays où la Palestine peut se fournir en marchandises. Cela dépendrait en partie aussi de la possibilité pour la Palestine de disposer entièrement de ses avoirs en devises appréciées, tout spécialement en dollars, pour ses achats.

La Palestine a gagné, pendant les années 1940 à 1946, la somme de 165.088.000 dollars américains, sur lesquels il faut compter 98.182.000 dollars versés par le Judaïsme américain au fonds de construction de la Palestine; et enfin, 66.906.000 dollars provenant des exportations vers les Etats-Unis d'Amérique de diamants polis en particulier. Cette somme globale est allée en premier lieu au Royaume-Uni. Des pays voisins ont reçu de la Grande-Bretagne des allocations en dollars excédant de beaucoup leurs propres recettes. Ainsi, en fait, les recettes juives en dollars ont été remises aux pays arabes qui boycottent les produits juifs. L'Agence juive a reçu l'autorisation d'affecter les dollars donnés par les Juifs aux besoins du Yishouv, mais avec de telles restrictions que, en réalité, les deux-tiers environ de ces dollars sont passés au pool de Londres. Pour ces raisons, et par le contrôle qu'il exerce sur nos dollars et nos importations, le Royaume-Uni a, en fait, exploité la Palestine juive dans une très large mesure. Nous espérons que les Nations Unies seront à même de mettre fin à cette exploitation qui s'écarte certainement beaucoup des buts

/pour

pour lesquels le système du mandat avait été établi. On ne voit pas encore clairement quels montants de devises appréciées et de livres sterling seront mis à la disposition de l'économie de la Palestine dans l'avenir, mais l'expérience nous a enseigné que, dans le cas de la Palestine, l'absence d'une position commerciale indépendante a permis au Gouvernement britannique de laisser des considérations d'ordre politique et les intérêts du Royaume-Uni prendre le pas sur ceux de la Palestine en général et du Yishouv en particulier.

Il existe évidemment certains autres facteurs fondamentaux qui affectent, non seulement l'essor industriel, mais, à des degrés divers, toutes les branches de l'économie. Je voudrais mentionner ici le prix élevé du pétrole et de ses produits, qui détermine, dans une large mesure, les prix de l'électricité, de l'énergie industrielle et du coût des transports. Lorsqu'on discutait, voici 25 ans, les possibilités économiques de la Palestine, on soulignait toujours que les perspectives étaient forcément limitées du fait que la Palestine ne possédait ni le charbon ni les ressources hydrauliques permettant la production d'énergie. Entre-temps, l'une des plus fortes sources d'énergie est devenue accessible, sur place, en quantités pratiquement illimitées: le pétrole. Mais la Palestine ne reçoit pas ce pétrole au prix coûtant, augmenté d'un bénéfice normal.

On nous compte pour l'essence, non compris les droits, à Haifa, 190 mils pour 4 gallons, alors que la même quantité de pétrole rendue CAF dans les ports du Royaume-Uni, ne coûte que 104 mils avec le frêt et l'assurance. Le mazout coûte à Haifa 4 LP.800 la tonne, alors que le même mazout est vendu 2 LP.950 au port de Haifa, à l'embarquement. L'essence se vend 7 LP. 350 la tonne à Haifa et 4 LP. 429 au port d'Haifa, à l'embarquement.

/J'espère

J'espère que vous m'excuserez de vous avoir donné, pour une fois, des chiffres, mais vous comprendrez aisément combien le développement de la Palestine est entravé par des prix aussi exagérés et des bénéfices pris sur la source principale d'énergie industrielle. Les différences de prix qu'on vient d'indiquer sont d'autant plus frappantes que les concessions pétrolières palestiniennes ont été accordées aux compagnies pétrolières à des conditions si extraordinairement favorables que la Commission permanente des mandats les a critiquées avant la guerre, leur reprochant d'être trop favorables aux concessionnaires et trop défavorables à la Palestine. (Exemption de toutes les taxes gouvernementales et municipales présentes et futures, exemption des droits de douane sur les marchandises amenées par les concessionnaires, expropriation par le Gouvernement des terrains nécessaires; libre faculté d'importer des travailleurs; aucune obligation effective en ce qui concerne les prix de vente en Palestine; aucune obligation de vendre les sous-produits en Palestine.) De fait, le Gouvernement britannique a de grands intérêts dans l'industrie pétrolière du Moyen-Orient et une grande influence, même sur les compagnies dans lesquelles il n'a pas de capital. Mais la position du gouvernement britannique n'a pas servi à protéger la Palestine du profit des monopoles.

On a réfuté en Palestine, et ailleurs aussi, la thèse habituelle selon laquelle un essor de l'industrie est impossible sans de vastes ressources naturelles en matières premières. L'esprit d'entreprise, l'aptitude, l'adresse des ouvriers, l'expérience et l'entraînement scientifique alliés à un désir obstiné de créer de nouvelles possibilités de vie, sont d'une importance bien supérieure. Mais une politique économique conduite par un Gouvernement compréhensif tendant

/à favoriser

à favoriser cet essor, au lieu de l'envisager avec doute et appréhension, faciliterait grandement et accélérerait un processus, qui jusqu'à maintenant, si l'on excepte les années de guerre, n'avait pour appui que l'énergie de l'initiative privée qui ne se laissait effrayer par aucune difficulté.

En théorie, les possibilités d'avenir du développement industriel en Palestine sont à peu près illimitées, d'autant plus que l'espace, facteur essentiel pour l'agriculture est moins vital pour l'industrie.

Mais, la principale politique du Gouvernement britannique s'est décidée à maintenir l'accroissement de la population juive dans les limites du numerus clausus et elle affecte très sérieusement nos possibilités d'essor. Poursuivre cette politique arriverait à priver le développement industriel d'un marché local croissant dont on a un urgent besoin, à la fois comme base nécessaire d'une industrie d'exportation, et pour les nouveaux travailleurs que demande l'essor industriel.

A propos des exportations industrielles, nous ferons une seule allusion au boycottage arabe. Nous croyons que ceux qui ont conseillé aux Gouvernements arabes de recourir à ce boycottage ont rendu un bien mauvais service à la cause arabe, non pas seulement que les consommateurs arabes soient privés de certaines marchandises qu'ils achetaient pour leur propre profit, plutôt que pour celui du vendeur, mais parce que le réel intérêt des Arabes réside dans l'établissement d'un centre industriel au Moyen-Orient. Il ne pourra jamais s'agir d'un centre étanche, même si les Juifs le désiraient et il devra étendre une influence profitable sur le développement économique général du Moyen-Orient. Mais, il est des politiques à courte vue et qui sont dominées plus souvent par les passions que par un sain raisonnement. Le boycottage

/arabe n'aura

arabe n'aura jamais l'effet que visaient ses promoteurs: la destruction des bases économiques du Yishouv juif. Il n'a pas manqué pourtant de déployer certains effets fâcheux, mais ils ne sont certainement pas décisifs et de nouveaux marchés d'exportation se sont ouverts aux produits industriels juifs. Pourtant, ne pourrait-on pas imaginer que le Gouvernement britannique aurait pu être en mesure de protéger les intérêts de la population qui lui avaient été confiés et qui se trouvaient en but à un tel boycottage en ayant recours à d'autres mesures que celles des très tardives, très faibles et certainement très inefficaces déclarations qu'il a émises à contre-cœur.

De fait, le Gouvernement britannique a traité les pays boycottteurs avec toute l'indulgence qu'on peut imaginer. En 1945, avant le boycottage, la Palestine achetait dans les pays arabes du Moyen-Orient aux prix élevés (outre le pétrole) environ 4.237.000 LP. de marchandises de plus qu'elle ne leur en vendait; l'année suivante, première année du boycottage, la Palestine, sous les contrôles britanniques des échanges commerciaux, achetait des pays boycottteurs 7.334.000 LP. de plus qu'elle ne leur en vendait. Les boycottteurs recevaient en paiement de la Palestine environ 3.100.000 LP. de plus. La Palestine possédait des dollars lui permettant d'acheter ailleurs et à bien meilleur compte les mêmes produits, mais le contrôle britannique enlevait à la Palestine l'usage de ces dollars. Les dollars étaient transférés aux boycottteurs par le moyen du pool sterling. Pourrait-on s'étonner de voir les pays boycottteurs penser que des forces puissantes, au sein du Gouvernement britannique, approuvent leur action?

Il vaudrait sans doute la peine de consacrer une partie de ce bref exposé à la politique fiscale du Gouvernement palestinien et à son influence, en particulier sur le

/développement

développement juif de ce pays. Il serait peut-être bon également de dire quelques mots d'une question qui semble déconcerter le Gouvernement lui-même. Comment est-il possible que la Palestine puisse accumuler une balance en livres sterling s'élevant à environ 150.000.000 LP., alors que le montant des importations a dépassé d'un tiers et plus celui des exportations pendant presque toute la période du régime du mandat?

Mais ces deux questions entraîneraient une analyse assez fouillée des chiffres et je crains que cette procédure ne soit trop fastidieuse. Nous sommes prêts à donner toutes informations sur ces sujets et par écrit, si on nous le demande. Pour l'instant, je voudrais m'en tenir à deux remarques générales: On a prétendu que la structure de l'économie juive en Palestine était essentiellement faible parce qu'une partie trop considérable des dépenses était couverte par les contributions extérieures des Juifs. Tant que cet argent est affecté à des investissements, il n'y a aucun motif de crainte; il est clair, en effet, que la colonisation ne saurait se faire en Palestine sans l'importation de gros capitaux d'origine publique ou privée. Seule l'affectation de ces contributions (comme cela est le cas en partie) à certains services publics, pourrait provoquer des commentaires défavorables. Néanmoins, il convient de rappeler que le Yishouv juif fournit au moins 70% du budget du gouvernement, somme qui pour l'année financière en cours est de l'ordre de 18 millions de livres. On reconnaît que, sur cette somme, une très petite partie seulement revient aux Juifs sous forme de services publics, alors que le reste revient au secteur arabe pour autant qu'il n'est pas utilisé pour les dépenses directes de l'administration gouvernementale. On peut être sûr que l'économie juive couvrirait largement les dépenses de ses propres services publics par le moyen de revenus locaux, si elle n'était pas obligée de payer dans une telle

mesure pour les besoins non-juifs. Et je crois qu'on peut dire en toute vérité que les contributions juives de l'étranger qui sont affectées aux services publics, ne représentent qu'une partie des sommes prélevées sur le Yishouv juif pour des besoins non-juifs.

En ce qui concerne la balance commerciale qui semble si défavorable, il faut bien comprendre que, dans un pays colonial, la différence doit être très forte entre la balance commerciale et la balance des paiements, puisqu'une partie considérable des importations en marchandises, payées par des importations de capitaux, est dépensée pour servir aux investissements et à la mise en valeur. La situation deviendrait dangereuse si la consommation et les services publics de la population établie dans le pays étaient couverts par des importations de capitaux. Mais l'accumulation de crédits à Londres prouve déjà que ce n'est pas le cas.

Une autre raison m'empêche d'analyser les budgets et les balances de paiement du Gouvernement devant votre Commission. Il aurait fallu le faire, si la question à trancher avait été de nature essentiellement économique. Mais ce n'est plus le cas depuis longtemps déjà je le crains même si cette situation s'est jamais produite. Nous nous trouvons devant une situation déconcertante: la preuve qu'on nous demandait au début est utilisée contre nous maintenant que nous l'avons fournie. Nous devons prouver les possibilités économiques de la colonisation en Palestine. Désormais, la question apparaît telle qu'elle a toujours été en fait: il s'agit de savoir si l'on accordera au peuple juif l'occasion d'établir un avenir dans lequel les quatre célèbres libertés ne seront pas seulement une figure de rhétorique. Nous ne comprenons pas les motifs de ceux qui

/désirent

désirent saper notre développement. S'il existe véritablement des conflits d'intérêts, et je n'en suis pas sûr, il faut se souvenir qu'il y a partout au monde des conflits d'intérêts et que la sagesse ne peut que décider en faveur des solutions qui promettent le plus la paix et le développement. Du point de vue moral, n'oublions pas que, quelles que soient les revendications des autres parties intéressées, le peuple juif, dans son effort de construction d'avenir national en Palestine, lutte pour la vie au sens le plus propre du terme. Les autres parties intéressées luttent pour la puissance tout au plus. Nous croyons fermement que le point de vue moral sera décisif dans le jugement des Nations Unies.

Le PRÉSIDENT: Nous avons entendu le témoignage de M. Bernstein. Je suspends l'audition pour dix minutes.

(L'audition est reprise après dix minutes).

Le PRÉSIDENT: La séance est ouverte. M. Kaplan est le témoin suivant de l'Agence juive.

M. KAPLAN (Agence juive): Ma tâche consiste à résumer le témoignage économique de l'Agence juive et de répondre éventuellement à des questions concernant les activités économiques et financières de l'Agence juive, notre plan général de développement économique et notre programme de financement de ce développement.

En résumé, nos thèses sont les suivantes: l'immigration juive a créé de nouvelles capacités d'absorption économique en Palestine et a donné un élan considérable au progrès économique du pays, dans son ensemble, au bénéfice de tous ses habitants. Nous avons établi une entité économique juive saine et indépendante. Nous en sommes toujours, en Palestine, au début du processus de développement. La Palestine peut absorber encore de nouveaux millions de personnes. Notre plan d'absorption d'un million de Juifs pendant les dix prochaines années est un plan

/pratique.

pratique; nous l'avons soumis à la Commission d'enquête anglo-américaine. Enfin, avec une mesure raisonnable de collaboration internationale, on peut trouver le moyen de financer cette absorption.

J'ai eu l'honneur de témoigner devant la Commission anglo-américaine, principalement sur les questions touchant à l'agriculture. J'ai essayé alors d'indiquer avec quelques détails que les ressources naturelles essentielles de la Palestine en terre et en eau ne sont pas les facteurs qui limitent une vaste absorption et que la population agricole de ce pays peut facilement doubler ou même tripler. Ce qu'il faut pour rendre possible cette grande expansion agricole, c'est une immigration sur une grande échelle et une vaste politique de mise en valeur prévue et exécutée avec courage de la part des autorités responsables. L'essor de l'agriculture moderne dépend de l'expansion des marchés urbains, et par conséquent, nous envisageons le développement agricole futur de ce pays dans le cadre du développement général. Mon précédent témoignage sur ces questions forme une partie des déclarations et mémorandums qui vous ont été soumis sous le titre "La thèse juive". Espérant que vous aurez eu au moins l'occasion de jeter un coup d'oeil à ces documents, je me bornerai à traiter, avec votre permission, les données fondamentales. J'essaierai de compléter nos documents surtout en résumant à votre intention le travail de recherche et de mise en valeur accompli pendant les quinze derniers mois.

Voyons d'abord la légende qui prétend que la Palestine est un pays pauvre en terre et plus pauvre encore en eau. Le dernier mémorandum du Gouvernement de la Palestine sur "L'administration de la Palestine sous le mandat", expose que: "Sous la domination britannique, le principal obstacle à de /vastes

vastes plans en Palestine, a été et reste néanmoins l'incertitude où l'on est sur la possibilité d'obtenir des terrains, non seulement pour y établir une nouvelle population agricole dense, mais aussi pour nourrir suffisamment la population se trouvant déjà sur place. La situation des ressources en eau se caractérise également par son imprécision". Veuillez remarquer que cette incertitude et cette imprécision existent encore dans l'esprit du Gouvernement après 27 ans de domination. On aurait pu s'attendre logiquement à ce que le Gouvernement de la Palestine, étant si peu sûr des ressources du pays en terre et en eau, affectât la plupart de ses ressources pendant les 27 dernières années à examiner à fond ces questions au lieu de les laisser essentiellement à la charge des organismes juifs publics et privés. D'autre part, le Gouvernement n'a pas hésité à transposer ses incertitudes dans une politique qui se dresse comme un obstacle au travers des grandes voies du progrès économique. Malgré l'incertitude de son propre jugement, le Gouvernement justifie le Livre Blanc par cet argument : "Certaines zones n'ont pas permis de nouveaux transferts de terres arabes alors que dans d'autres régions, il faut restreindre de tels transferts de terres pour permettre aux cultivateurs arabes de maintenir leur niveau de vie et empêcher la création rapide d'une considérable population arabe sans terres. De fait, un examen du surpeuplement des districts ruraux arabes et juifs, examen auquel on a procédé en 1938, a révélé un surpeuplement dans presque toute la zone arabe, alors que les terres juives faisaient vivre moins de familles proportionnellement à leur superficie." Dans mon témoignage devant la Commission anglo-américaine, j'ai réfuté cette assertion en ce qui concerne les terres dont disposent les Juifs. Si nous ne prenons que la population rurale, nous trouvons / ...

trouvons, entre les populations juive et arabe, un rapport de 1 à 5 alors que le rapport des terrains cultivés est de 1 à 10 en Palestine. De plus, et conformément aux statistiques gouvernementales pour 1944-1945, le rapport entre l'utilisation par les Juifs et les Arabes des terrains cultivés dans les principaux groupes de produits (à l'exception des agrumes) était de 1 à 13, alors que le rapport des valeurs des récoltes était de 1 à 4-1/2. Il en découle que la population rurale juive est deux fois plus dense que la population rurale arabe par unité de terre cultivée et la production juive est trois fois plus forte que la production arabe par unité de terre cultivée. Néanmoins, le Gouvernement cite encore maintenant les conclusions d'une "étude" effectuée en 1938, qui n'ont jamais été mises à notre disposition, pour nous permettre de les analyser et de démontrer pourquoi elles sont erronées. En même temps, le Gouvernement ignore les chiffres qu'il a pu payer lui-même et qui sont en flagrante contradiction avec les conclusions de son "Etude" de 1938.

C'est la conscience nette que je peux dire: la vérité, c'est que ce petit pays possède assez de terre et assez d'eau pour nourrir non seulement sa population actuelle, mais encore une population du double ou du triple. Je le déclare en me fondant sur d'autres expériences colonisatrices de trois générations et sur les recherches scientifiques que nous avons poursuivies pendant les 35 dernières années. La Palestine, pas plus que de nombreux autres pays, ne peut et ne doit évidemment produire de tout. Mais la Palestine fournit certains produits en abondance, produits que d'autres pays accepteraient volontiers d'elle en échange de marchandises dont elle manque.

Le Livre Blanc divise la Palestine en trois zones, en raison inverse des explications officielles sur les motifs des restrictions du transfert des terres. La zone libre, comprenant environ 5% de la superficie totale de la Palestine, englobe les zones les plus surpeuplées. La zone où les achats de terres sont restreints représentent 32% de la superficie totale et la zone interdite représentant 63% de la superficie totale comprennent des terres en grande partie non cultivées et déclarées par le Gouvernement comme terres "impropres à la culture". Il est peut-être intéressant d'ajouter que le niveau de vie agricole dans la zone libre surpeuplée, est le plus haut parmi toutes les populations agricoles de la Palestine. Le Gouvernement de la Palestine a limité ou interdit le transfert et la mise en valeur des terrains précisément dans les parties de moindre développement du pays. Il faut que les arriérés restent arriérés.

Je vous demanderai l'autorisation d'illustrer mon exposé par quelques cartes. Voici la carte de la Palestine avec les trois zones. La partie verte est la zone libre, la rouge est la zone "restreinte" et la partie jaune enfin est la zone interdite.

Nous autres Juifs, nous possédons, dans la zone libre, 50% environ, ou pour être plus exact, 49,2%, et dans la zone "restreinte", environ 1%.

/possédons

possédons que 3% dans la zone interdite. Je n'entrerai pas dans une explication de la carte. Celle-ci et la suivante font partie d'une série de cartes que je vous ai soumises avec le livre dont j'ai parlé: "La thèse juive". Voici la carte de la densité de la population dans les différentes parties de la Palestine. En l'examinant de plus près, on verra, comme je l'ai dit, que la zone libre est en réalité la plus surpeuplée. Si vous regardez soit la zone D soit la zone A, vous découvrirez de vastes régions dans lesquelles la population atteint de 11 ou 26 habitants à 50 habitants par kilomètre carré. Comme je l'ai dit, c'est la partie la moins peuplée.

Cette carte montre la répartition des terres cultivables conformément aux statistiques du Gouvernement. Les parties brunes représentent les terres non cultivées. Les parties vertes sont cultivées de 60 à 100%. Les parties en brun-clair représentent les terres cultivées de 20 à 60%.

D'autre part, considérant la zone libre, à l'exception de quelques taches qui sont des dunes de sable, (toujours conformément aux statistiques du Gouvernement) vous remarquerez une série de ces mêmes taches qui représentent des terres non cultivées. Le désert du Negev lui-même, qui n'a aucune population, est également indiqué par cette couleur.

/La superficie

La superficie totale de la Palestine occidentale est d'environ 24.600.000 dounums à raison de 1000 mètres carrés par dounum. Un tiers environ de cette superficie est un désert inhabité et en grande partie inexploité. Sur les 17 millions de dounums restant, 9 millions environ sont cultivés et 8 millions environ ne sont pas cultivés et sont considérés par le Gouvernement comme impropres à la culture. Nous avons montré par l'expérience et par analogie que cette superficie de terres cultivables peut être augmentée de millions de dounums, ce qui permettrait à des milliers de familles agricoles d'y vivre.

M. le Président et Messieurs, vous avez visité le Negev. A en croire les chiffres du Gouvernement, il y a dans cette contrée environ 1.600.000 dounums de terres arables dont la moitié seulement sont cultivées. Vous avez vu les méthodes de culture primitive qui y sont employées. Vous avez vu le début de nos efforts pour convertir ce demi-désert en une zone de cultures intensives. Nous ne pouvons certainement pas prétendre avoir toujours réussi, mais nous continuons en profitant de l'expérience et des tâtonnements. Après avoir observé trois colonies expérimentales pendant trois ans, nous avons établi treize nouvelles colonies pendant les dix derniers mois. Je devrais plutôt dire l'embryon de nouvelles colonies. Nous avons tenté d'étudier les conditions climatiques, la forme de culture la mieux adaptée, nous avons tenté d'amener de l'eau dans ces terres. Vous avez vu le barrage et le réservoir de Revivim. L'expérience fût onéreuse comme toute nouvelle expérience, mais du point de vue du travail de mise en valeur qui sera accompli là dans l'avenir, de tels frais sont entièrement justifiés. Dans les environs de Beersheba, sur un plateau situé à 300 m. au-dessus du niveau de la mer, nous mettons à l'épreuve un autre système d'approvisionnement en eau par accumulation souterraine. En construisant un certain nombre de barrages plus bas, nous essayons d'arrêter le rapide écoulement/

rapide écoulement des eaux, pour remplir le bassin d'accumulation souterrain. Les expériences ont démontré que, de cette façon, on pouvait obtenir une réserve de millions de mètres cubes d'eau. Nous essayons une troisième méthode pour amener l'eau de loin et vous avez vu le travail accompli à Nir Am, ainsi que notre pipe-line qui parcourra bientôt une distance de 164 kms. Le prix de l'eau amenée par pipe-line sera d'abord de 16 mils par mètre cube, mais là encore nous en sommes au stade expérimental. Le coût de l'eau dépassant le niveau moyen est entièrement justifié dans cette région aride. L'eau sera une bénédiction non seulement pour les colonies juives, mais aussi pour toute la contrée. Déjà nous fournissons de l'eau à nos voisins arabes.

Au cours de vos visites, vous avez eu, sans aucun doute, l'occasion de voir nos travaux de mise en valeur dans d'autres parties du pays. Vous aurez vu que nous sommes parvenus à convertir de grandes zones de terrains prétendument mauvais en terrains qui forment désormais les parties les plus productives du pays. Qu'il me soit permis de dire que, sur le million de dounums de terres acquises par les Juifs pendant les 25 dernières années, plus de la moitié ~~étaient~~ considérées comme pays impropre à la culture et insalubre. La superficie totale que nous avons gagnée est de plus de 300.000 dounums et nous continuons à croire que des possibilités plus vastes s'offrent encore à nous dans ce pays. Plus de la moitié de la Palestine septentrionale (environ 8 millions de dounums) consiste en collines; sur ce total, 2 millions de dounums environ, d'après les statistiques du Gouvernement, sont cultivés. Ce taux de culture extrêmement bas est le résultat de siècles d'abandon. Le déboisement, l'exploitation excessive des pâturages et la culture impropre ont réduit de vastes régions à l'état de déserts rocailleux /

déserts rocailleux. Le sol en lui-même est hautement fertile. Beaucoup de ces régions peuvent être rappelées à la vie et j'affirme cela en me fondant sur les résultats tant de nos colonies dans les collines que de nombreuses fermes arabes. Toute cette région fait maintenant partie de la zone interdite. Nous croyons fermement que le Livre Blanc de 1939 avec ses prohibitions et ses restrictions sur les terrains ne portait pas seulement un coup aux Juifs, mais continue à être un obstacle majeur au développement que devrait connaître le pays dans son ensemble. Voilà pour la légende de la pauvreté du sol.

Il est une question plus importante encore que celle de la superficie des zones cultivées; celle d'une culture plus économique, plus intensive et meilleure. Je me suis étendu sur les méthodes de culture dans ma déclaration devant la Commission anglo-américaine. J'ai exposé la réduction de la superficie terrienne dans nos colonies, passant de 300 dounums par famille, il y a trois générations, à 25 dounums de terres irriguées dans nos fermes à culture intensive d'aujourd'hui. L'expérience a démontré qu'en moyenne, dans le nord de la Palestine, un dounum de terre irriguée vaut, du point de vue agricole, 5 dounums de terre non irriguée et davantage encore dans le Negev. Je ne parlerai ici que de la superficie nécessaire que nous prenons comme base dans nos colonies. Dans les plaines, dix à douze dounums de terre irriguée pour la culture des agrumes ou pour les fermes horticoles à proximité des villes; 25 dounums de terre irriguée pour la culture mixte; 100 dounums de terre non irriguée pour la culture mixte. Dans les régions de collines, une unité familiale devrait comprendre 50 dounums, dont 30 dounums de qualité supérieure, aménagés et améliorés pour la culture des fruits, du fourrage vert et des légumes, et 20 dounums de qualité inférieure pour la plantation des caroubes et le pacage contrôlé.

Egalement lors /

Egalement lors de mon témoignage devant la Commission anglo-américaine, j'ai attaqué les chiffres du gouvernement sur ces données hypothétiques concernant le problème de "l'unité nécessaire à la vie". Nos chiffres n'ont jamais été contestés. Mais je n'ai pas l'intention d'aborder toutes ces questions aujourd'hui.

L'expérience de l'amélioration agricole en Palestine est une base qui nous permet de croire que c'est dans le caractère de l'utilisation foncière que réside le facteur le plus important à la fois pour les Juifs et pour les Arabes. Nos voisins arabes ont grandement amélioré et intensifié leur utilisation foncière au cours des quinze dernières années du rapide accroissement juif. Cette amélioration a souvent résulté des ressources surgissant de l'achat des terres par les Juifs. On trouve d'autres stimulants dans les marchés urbains juifs, l'exemple des méthodes agricoles juives et l'aide apportée par les impôts payés par les Juifs. Il est très remarquable que, en Transjordanie, sous le même régime mandataire, mais alors que l'immigration juive était interdite par le partage de 1922, les fermiers arabes n'aient fait apparaître aucun progrès semblable, bien qu'ils disposassent de vastes ressources foncières. Conformément aux chiffres des données officielles, le revenu moyen du fermier arabe a augmenté d'environ 30% entre 1931 et 1939 (sans tenir compte des recettes dans les agrumes). Toujours en se fondant uniquement sur les données du Gouvernement, en 1945, et sans tenir compte des avantages des prix de guerre, le revenu d'une famille fermière arabe moyenne était d'environ 50% plus élevé qu'en 1931. Cet accroissement témoigne d'un grand progrès dans l'utilisation foncière et dans l'exploitation des fermes. Le fellah arabe a introduit de nouvelles exploitations dans sa ferme et a considérablement accru sa production en légumes, olives, fruits, oeufs et fourrages.

L'économie agricole/

L'économie agricole arabe a également profité dans une très large mesure de l'augmentation favorable des prix de guerre. La production agricole arabe s'est accrue pendant la guerre de 15% environ. Mais, cette partie de la production qui est destinée au marché a atteint environ 30% de la production arabe totale. Les prix des produits fermiers arabes caractéristiques sont montés beaucoup plus haut que leur prix de production et plus haut que le prix des biens de consommation que le fermier arabe achète. En raison de cette marge de prix favorables (et avec sa productivité accrue), le fellah arabe s'est trouvé en mesure d'élever considérablement son niveau de vie et de payer en même temps la majeure partie de ses dettes.

Dans les huit dernières années, un développement plus grand encore se manifestait dans l'agriculture juive. L'accroissement de la production agricole juive (sans tenir compte des agrumes) pendant la guerre, et à prix égaux, est d'environ 110%. Cet accroissement s'est prolongé dans les deux années qui ont suivi la guerre; actuellement, la production est d'environ 140% plus forte qu'en 1939. Cet accroissement de la production agricole juive, résulte d'une nouvelle intensification, d'un accroissement important des zones irriguées et de l'établissement de nouvelles colonies. Depuis le début de la guerre, nous avons établi 94 nouvelles colonies, compte tenu des 36 embryons de nouvelles colonies constituées pendant les quinze derniers mois. Je devrais, en fait, dire 30.

Je voudrais encore donner une idée de l'expansion des colonies juives à l'aide des deux cartes que voici :

Vous voyez là les colonies juives après la première guerre. Nous en possédions alors 45. Vous voyez où elles se concentraient. Et voilà maintenant le progrès accompli par nous

jusqu'en juillet 1947. Nous possédons actuellement 328 colonies en Palestine, dont 300 sont des colonies agricoles. Aujourd'hui, deux ans après la guerre, les fermiers arabes et juifs se trouvent devant un problème ardu de réajustement et d'adaptation aux marchés mondiaux. L'économie agricole juive se fonde principalement sur la production de denrées alimentaires de protection. Les prix de ces produits ont augmenté depuis le début de la guerre d'environ 360%. Pendant l'année qui vient de s'écouler, les prix des produits fermiers juifs ont quelque peu diminué, mais j'ai le regret de dire qu'il s'est produit, en même temps, une certaine augmentation dans le coût de production. L'agriculture juive qui produit de 75% à 80% pour le marché, dépend, pour une très large part, du fourrage d'importation. Le coût du fourrage importé a considérablement augmenté au cours de la dernière année. Nos colonies agricoles ont payé, pendant l'année dernière, environ 600.000 livres de plus que l'année précédente, pour le fourrage. En raison de la politique du Gouvernement, nous sommes contraints d'acheter principalement notre fourrage dans les pays du Moyen-Orient, où les prix sont extrêmement élevés. Nous payons environ 6 fois les prix d'avant guerre pour les céréales. Les fermes juives se trouvent devant la situation difficile que créent les prix élevés du travail, provenant à la fois du coût élevé de la vie et de la rareté de la main d'oeuvre.

Une augmentation de l'immigration fournira de la main d'oeuvre. Et alors, avec une certaine augmentation de l'importation d'un fourrage meilleur marché, nous serons en mesure, malgré une difficile période de transition, de nous adapter aux prix qui règnent sur le marché mondial, comme nous le faisons avant guerre.

Mais la question/

Mais la question de la réadaptation de l'agriculture ne sera pas moins difficile pour les Arabes. Les prix des produits arabes ont augmenté depuis la guerre davantage encore que ceux des produits juifs et ont atteint de fait 460%. La ferme arabe repose davantage encore que la ferme juive sur la production de céréales et lorsque le marché actuel aura cessé, les cultivateurs de céréales arabes eux-mêmes devront s'adapter aux prix du marché mondial. Avant la guerre, les producteurs de céréales arabes n'étaient généralement pas en mesure de couvrir leurs frais par le revenu de leur ferme, et ils étaient contraints, soit de contracter des dettes, soit de rechercher de nouvelles sources de revenus en louant leur propre travail. A notre avis, la seule façon dont ces fermiers arabes peuvent éviter de retomber après la guerre dans leurs dettes et leur paupérisme, consisterait à améliorer les méthodes agricoles et accroître l'irrigation en étendant en même temps les marchés urbains.

Le Gouvernement de la Palestine met l'accent sur les grands obstacles qui se dressent dans la voie d'un progrès rapide. Ces obstacles existent certainement; toutefois, ils ne résident pas dans la pauvreté des ressources naturelles, mais découlent bien, et en tout premier lieu, du système actuel de possession des terres, ensuite du manque de formation et d'éducation et enfin dans le manque de capital. Tous ces obstacles rendent nécessaire un plan de développement hardi. Les méthodes de répartition foncière et le morcellement très poussé des domaines exigent une profonde réforme agraire.

On peut remédier au manque de capitaux par une nouvelle immigration juive et de nouvelles possibilités de crédits agricoles. On peut créer des débouchés en augmentant le niveau de vie et en provoquant une nouvelle immigration juive.

Les ressources /

Les ressources hydrauliques pour l'irrigation peuvent être obtenues en échange de terres. Il faut donner l'exemple. Le Gouvernement doit intervenir par ses projets et ses instructions. Il est presque impossible, sans initiative et sans autorité gouvernementale, de mener à bonne fin de vastes plans de mise en valeur. Mais j'ai le regret de dire que sous le régime actuel notre expérience s'est avérée décevante. Le Gouvernement de la Palestine a manqué d'imagination, de décision et d'intérêt pour le développement économique. L'intervention du Gouvernement mandataire dans les affaires économiques a visé à "maintenir l'équilibre"; elle n'a pas amené de progrès, mais bien les restrictions et ce sont les Juifs comme les Arabes qui en ont pâti.

Je voudrais ajouter à mon exposé une remarque sur la question extrêmement importante de la terre. Nous avons hérité du régime ottoman un système qui, en Turquie elle-même, est aboli, mais qui est toujours en vigueur en Palestine dans ses grandes lignes. Le fonctionnaire chargé de l'établissement des colonies n'a pas l'autorité de réajuster la répartition foncière de façon à améliorer les conditions agraires. Il n'est autorisé qu'à traiter les droits de propriété. A cette occasion, j'attire votre attention sur la page 607 de "La thèse juive".

J'ai brièvement mentionné les lois foncières de 1940. Cette semaine seulement, nous avons connaissance de la publication d'un projet de loi nommé "Projet de loi sur l'irrigation de 1947" (Irrigation Water Bill 1947). Nous avons été stupéfaits de la décision du Gouvernement d'introduire une législation aussi radicale qui soumet toutes les eaux souterraines à un strict contrôle bureaucratique gouvernemental sans aucun recours aux tribunaux, au moment précis où la question de la Palestine est pendante. La tendance générale de cette loi est restrictive et non pas créatrice, mais c'est d'ailleurs le cas pour la plupart des autres lois promulguées depuis 1939. La Palestine a besoin d'une autorité /

autorité gouvernementale décidée à mettre à exécution de grands plans de mise en valeur allant de pair avec une importante immigration. Une telle initiative de mise en valeur est la première des conditions économiques demandées par la population juive et arabe résidant actuellement dans le pays et par les centaines de milliers de Juifs qui désirent venir ici.

J'en viens maintenant à la deuxième absurde légende : celle de la rareté de l'eau en Palestine.

Il y a quarante ans de cela, en 1908, l'organisation sioniste a commencé son travail de colonisation dans ce pays. Il n'y avait pas, à l'époque, un seul puits moderne en Palestine. Une quinzaine d'années après, le total des zones irriguées en Palestine atteignait de trente à quarante mille dounums. Actuellement, la zone irriguée atteint quatre cent cinquante mille dounums, ce qui revient à dire qu'au cours des 25 dernières années, cette superficie a plus que décuplé. Mais nous sommes persuadés qu'il est possible d'augmenter encore la zone irriguée en Palestine, pour la porter à une superficie totale de huit fois supérieure au moins à ce qu'elle est aujourd'hui. C'est dans cette voie qu'on trouvera l'avenir de l'agriculture palestinienne. Nous n'en sommes qu'au début. La découverte de l'eau constitue à notre avis la plus grande découverte faite en Palestine. Je voudrais ajouter que dans les quinze derniers mois, nous avons obtenu un bon nombre de succès frappants dans la découverte de sources dans différentes parties du pays.

J'ai discuté en détail la question de l'irrigation dans ma déclaration devant la Commission anglo-américaine, et, à cette occasion, j'ai expliqué le travail de nos compagnies des eaux ainsi que les projets préparés par des experts, tant américains que locaux, et en particulier le projet d'irrigation générale de Hays et Savage.

M.Hays est /

M. Hays est un ingénieur des eaux marquant de l'Amérique qui possède une vaste expérience, tandis que M. Savage est peut-être le plus grand spécialiste de l'irrigation de notre époque. Le projet Hays et Savage est, paraît-il, attaqué sur certains points par les experts hydrauliciens du Gouvernement de Palestine. Nous avons proposé, il y a quinze mois, de tenir une conférence de la table ronde qui mettrait en présence les experts américains et ceux du Gouvernement palestinien, de façon à aplanir les divergences d'opinion. Certains membres de la Commission anglo-américaine ont entendu les explications de MM. Hays et Savage (Voir "La thèse juive", page 612), mais j'ai le regret de constater que les représentants du Gouvernement ne se sont pas présentés à cette séance et jusqu'à maintenant la plupart des critiques du Gouvernement sont restées secrètes. Cette méthode nous paraît extrêmement étrange de la part d'un mandataire qui traite une question technique et scientifique d'une importance majeure pour le développement du pays.

M. le Président, je suis en mesure de déclarer que nos experts, américains et locaux, sont prêts à paraître devant vous quand vous le désirerez; ils sont prêts à paraître devant vous en Europe si cela vous convient mieux et ils sont prêts à vous donner, à vous ou à tout ingénieur compétent que vous pourriez désigner, toutes les explications que vous pourriez désirer obtenir sur leurs projets. Conformément au rapport de M. Hays, une nouvelle zone d'environ 2 millions 1/2 de dounums (outre ce qui est déjà irrigué) pourrait être irriguée en utilisant les ressources hydrauliques du pays. Il envisage de plus une nouvelle extension grâce à la collaboration avec les pays voisins.

Notre Institut de recherches agricoles de Rehovoth a complété le plan Hays-Savage par des calculs plus détaillés des besoins réels en eau selon les récoltes des régions. Il a préparé des plans de cultures suivant les conditions du sol et du climat qui règnent dans les /

règnent dans les différentes parties du pays et il est arrivé à la conclusion qu'avec la même quantité d'eau prévue dans l'estimation de M. Hays, il serait possible d'irriguer encore une région d'environ 800.000 dounums, de façon à porter la superficie totale des nouveaux terrains susceptibles d'irrigation à 3.300.000 dounums. Ce plan permettrait d'établir environ 120.000 fermes à culture intensive. Cela reviendrait à doubler la population agricole de la Palestine. Nous estimons que la Palestine compte actuellement environ 85.000 fermes arabes et de 15.000 à 16.000 fermes juives.

On a fait valoir des arguments contre ce plan, en mettant en question la quantité d'eau disponible et la possibilité de réalisation du plan en raison de la répartition agraire actuelle ainsi qu'en faisant ressortir les prix élevés de l'eau. Je n'ai pas l'intention de traiter toutes ces questions. En ce qui concerne pourtant le prix élevé de l'eau, je voudrais insister encore sur le fait que ce n'est pas le prix absolu de l'eau qui est décisif, mais bien le rapport qui existe entre le coût de l'eau et la valeur de la récolte produite. Notre Institut de recherches agricoles a procédé à une étude détaillée du taux du prix de l'eau par rapport à la valeur des différentes récoltes dans les différentes parties du pays, et il est arrivé à cette conclusion encourageante que le prix de 2 mils 1/4 par mètre cube est un prix rentable pour la plupart des produits d'une ferme à culture intensive, même si l'on s'en tient au niveau très bas d'avant-guerre des prix agricoles. M. Hays estime que le prix de l'eau en Palestine sera inférieur à deux mils. Il souligne le fait que l'eau y coûtera moins cher qu'en Californie, et nous savons qu'elle coûtera moins cher que dans certains endroits de la Palestine, avant la guerre.

M. le Président et Messieurs, afin de restreindre le champ de la discussion et d'expliquer les vastes possibilités

d'extension, nous/

d'extension, nous avons chargé notre Institut de recherches agricoles de préparer, dans le cadre du projet général de M. Hays, un plan additionnel fondé sur le volume d'eau dont la présence est certaine et dont les frais d'adduction ne soulèvent pas de sérieuses objections. Cette instruction précisait que ce projet ne devait pas s'appliquer à l'ensemble de la Palestine agricole, mais seulement à des zones restreintes de terres cultivées ou cultivables et susceptibles d'être irriguées à peu de frais. Après un examen détaillé des sols, des influences climatologiques, de l'eau disponible, des méthodes agricoles, des exigences du marché, on a choisi onze districts agricoles d'une superficie de deux millions et demi de dounums, qui bénéficieront de l'irrigation et seront soumis à une culture intensive. La plus grande partie de cette superficie, soit un million et demi de dounums, se trouve dans la plaine côtière. L'irrigation de cette zone demande un milliard de mètres cubes. Le reste du plan intéresse des plaines intérieures, Huleh, vallées de Jezreel et d'Esdraelon et autres. Ces plaines intérieures couvrent une superficie d'un million de dounums environ. Leur irrigation demandera six cent millions de mètres cubes d'eau.

Voici de nouveau la carte de la Palestine et c'est en général le projet Hays-Savage qui comprend, comme je l'ai dit, 3.300.000 dounums de nouvelles terres en plus des 3.900.000 dounums de terres irriguées. C'est là, comme je l'ai dit, un projet provisoire préparé par nous et qui comprend les 2.500.000 dounums.

Laissons un instant cette question de côté et venons-en à la vallée du Jourdain; vous voyez ce que Hays comptait faire d'environ 1.000.000^{de} dounums de terres irriguées dans le sud de la Palestine, en plus des 2.500.000 dounums dont je viens de parler.

Le PRESIDENT: Pouvons-nous avoir cette carte ?

M. KAPLAN (Agence juive) : Oui. Elle vous sera communiquée.

Les auteurs de /

Les auteurs de ce projet restreint s'en sont tenus à 60% de la superficie irrigable des terres des plaines et à une quantité d'eau qui est disponible même d'après les estimations les plus prudentes des ressources en eau de la Palestine. (La plupart des spécialistes les plus prudents s'accordent à déclarer qu'il y a au moins deux milliards de mètres cubes d'eau disponibles pour l'agriculture et pour d'autres usages). Le "water duty" (évaluation des besoins en eau) qui a été calculé avec grand soin, constitue un trait important de ce plan de mise en valeur; elle n'est pas dérivée d'une moyenne purement statistique, mais représente les quantités d'eau que réclament les différentes plantes dans leur condition réelle de croissance, compte tenu du sol, du climat, de la saison et des méthodes de culture.

D'après le plan le plus récent, la zone de mise en valeur comprend à présent environ 45.000 fermes, juives et arabes, dans la proportion de 1 à 2. Le plan envisage la création, dans la même zone, de 50.000 nouvelles fermes, ce qui donnerait un total d'environ 100.000 familles d'agriculteurs. Il y aurait de plus, dans cette zone, 25.000 à 30.000 familles se livrant à d'autres métiers ruraux. Une comparaison de la valeur, en prix d'avant-guerre, de la production agricole de cette zone, avant et après sa mise en valeur, montrera clairement le changement qui se produira. Alors que la valeur actuelle de la production agricole de cette zone est d'environ 5 millions de livres, les prévisions pour la production future sont d'environ 18 millions de livres. On évaluait de source autorisée à environ 30 ou 40 livres, dans les années d'avant-guerre, le revenu net d'une ferme arabe ne payant ni location, ni intérêt, alors que le plan de mise en valeur prévoit un revenu net de 60 livres aux prix d'avant-guerre dans le premier stade du plan, et qui atteindra ultérieurement 100 livres. Dans le cas d'une ferme juive, en pleine exploitation, ce revenu net est actuellement d'environ 100 à 120 livres aux prix d'avant-guerre, si le fermier /

si le fermier pratique l'irrigation et la culture mixte. Dans la partie juive, le plan de mise en valeur a avant tout pour but d'accroître le nombre des fermes, le principe de l'intensification et de la spécialisation étant maintenant bien établi. Il faut évidemment s'attendre, à la longue, avec le perfectionnement des techniques agricoles, à un accroissement du revenu moyen de la ferme juive.

Comme je l'ai déjà signalé, nous avons demandé que le plan de mise en valeur soit préparé dans le cadre général du rapport Hays-Savage, auquel pourront venir s'intégrer, à différents stades, toute une série de projets d'irrigation régionaux ou locaux. Ces projets d'irrigation pourraient, dans une large mesure, fonctionner séparément. Le raccordement des projets régionaux d'irrigation assure à chacun d'eux un meilleur fonctionnement et une sécurité accrue, chacun pouvant, le cas échéant, compter sur les réserves en eau de l'autre. Ce fait prend toute son importance lorsque l'on considère que les ressources en eau, non plus que les pluies, ne sont pas uniformément réparties dans le pays. Le projet Hays-Savage permet une grande souplesse dans l'exécution des travaux à ces stades. Des plans de travaux, des bilans de différents types de fermes et des évaluations de rendement et de prix de revient ont déjà été mis au point et, à condition qu'un nouvel accroissement des zones urbaines assure un marché aux produits, le projet est dans l'ensemble économiquement viable.

Nous croyons qu'il est dangereux, en établissant des plans de mise en valeur agricole, de négliger le facteur marché. Dans aucun de nos projets, nous ne perdons de vue la question du coût, et c'est pourquoi nous devons souligner que la présence d'un grand nombre de nouveaux consommateurs est la condition préalable d'une pleine utilisation des ressources agricoles de la Palestine. Le développement agricole moderne dépend de
l'accroissement /

l'accroissement des cités. C'est pourquoi j'ai déclaré devant la commission d'enquête anglo-américaine que le problème de la quantité d'eau disponible n'intéresse nullement la proposition faite par l'Agence juive, en vue de l'immigration d'un premier million de Juifs. Même le projet limité mis au point par notre station expérimentale d'agriculture, prévoit une superficie de terres irriguées plus grande qu'il n'en faudrait pour subvenir aux besoins agricoles d'un million de nouveaux immigrants juifs. Comme il ressort des memorandums que nous avons présentés à la commission anglo-américaine, l'addition à la population d'un million d'immigrants nécessiterait environ six cent cinquante à sept cent mille donums de terres et environ quatre cent cinquante millions de mètres cubes d'eau. Il n'y a aucun doute que cette terre et que cette eau sont disponibles. Il n'y a aucun doute qu'il y a en Palestine plus de terre et plus d'eau qu'il n'en faudrait pour un million d'immigrants juifs. Ce n'est que si nous envisageons plusieurs millions d'immigrants que des désaccords pourront naître.

Ceci m'amène au plan de dix ans pour l'absorption d'un million de Juifs en Palestine. Mon collègue, M. Bernstein, a expliqué devant vous l'essor de l'industrie. L'industrie et l'agriculture sont les pierres de base sur lesquelles nous avons échafaudé notre plan de développement économique du pays et d'absorption d'un million de Juifs. M. Hoofien a exposé les détails de ce plan devant la Commission anglo-américaine. Je voudrais également vous signaler le livre de MM. Nathan, Gass et Creamer, intitulé "Palestine Problem and Promise" et le livre de M. Gruenbaum intitulé "The outline of a plan for Jewish Palestine". Dans le premier, trois économistes américains indépendants passent en revue, dans tous leurs détails, nos problèmes et nos possibilités de développement. Le second livre est une étude menée parallèlement par un économiste palestinien qui a travaillé au plan de /

au plan de l'Agence juive. Nous avons fondé nos projets pour l'absorption d'un million de Juifs (sur une période de dix ans) sur l'expérience du passé, sur nos plans et nos travaux de recherches. Nous savons que la pratique nous amènera plus de variété que n'en peuvent prévoir les projets même les mieux étudiés. C'est pourquoi nos plans sont très souples.

Lorsqu'il accuse le système économique juif de racisme exclusif, le Gouvernement de la Palestine témoigne d'un manque total de compréhension de la nature même de notre oeuvre en Palestine. De même, il insinue sans aucune preuve, qu'il est inconcevable "que l'on construise délibérément, par un accord international, une société civilisée, composée d'un groupe privilégié et, pour le reste, de bûcherons et de piseurs d'eau." Tout au contraire, nous avons essayé avec succès d'éviter une société divisée, d'après la nationalité, en privilégiés et en exploités. Les Juifs coupent leur propre bois et puisent leur propre eau.

Il est impossible de comprendre le problème de la Palestine (et le sionisme) si l'on ne comprend pas notre conception qui est d'essayer en Palestine, non seulement de trouver un havre pour les réfugiés, mais encore de reconstituer une nation juive. Nous devons nous-mêmes procéder à la reconstruction de notre nation; nous ne pouvons fonder notre foyer national sur l'exploitation d'un autre peuple. La politique du Gouvernement qui conçoit une Palestine unitaire et non la collaboration de deux peuples égaux, de deux nations, la juive et l'arabe, part de prémisses entièrement fausses et ne peut que conduire à l'échec. Nous désirons la collaboration, et nous travaillerons à l'obtenir, mais seulement sur la base d'une nation juive en Palestine. La politique du Gouvernement n'a pas favorisé cette tendance. Tout au plus peut-on dire que le Gouvernement s'est, en principe, tenu à l'écart de nos efforts, mais, en fait, il les a souvent contrecarrés.

M. Horowitz /

M. Horowitz vous a montré dans sa déposition la structure de la population juive en Palestine d'après ses occupations professionnelles. Environ 47% des Juifs travaillent dans des industries primaires et secondaires, et 53% environ ont des occupations tertiaires. Les Juifs ne se sont pas infiltrés dans l'économie arabe existante. Nous avons déjà construit une nouvelle entité plus ou moins inspirée de la vie économique des pays occidentaux. Du point de vue économique, nous sommes déjà une nation en formation. Le plan de dix ans prévoit un nouvel et rapide développement des tendances actuelles.

Nous croyons que les fondations économiques et sociales que nous avons posées sont saines et qu'il existe de grandes possibilités d'expansion si les conditions nécessaires sont réunies. Les événements d'après guerre en Palestine confirment notre opinion. Deux ans ont passé depuis la fin des hostilités. Nous avons eu à affronter un grand nombre de problèmes difficiles. Comme d'autres pays engagés dans l'effort de guerre, la Palestine a dû entreprendre l'oeuvre considérable de conversion de son économie de guerre à une économie de paix. Mais notre tâche ne se limitait pas au maintien de notre équilibre économique et à la protection du niveau de vie de notre peuple. Notre économie est dynamique et en voie d'expansion, elle a pour but bien défini l'absorption de nouveaux immigrants. En application des contingents du Gouvernement, le pays a absorbé, en 1945 et 1946, 36.000 immigrants juifs, et cette tâche a été, dans l'ensemble, menée à bien, parallèlement à la réabsorption de près de 26.000 Juifs et Juives démobilisés. L'ajustement de l'économie de la Palestine à ces exigences s'est effectué dans des conditions politiques difficiles qui ne sont pas sans répercussion sur la vie économique du pays : restriction à l'immigration, terreur, représailles, loi martiale, boycottage arabe, couvre-feu. Il a fallu franchir tous ces obstacles considérables.

De plus, alors /

De plus, alors que dans d'autres pays la reconstruction d'après guerre constituait le but principal du Gouvernement au cours de la période de transition, et absorbait tous ses efforts, le Gouvernement de la Palestine s'est, dans l'ensemble, désintéressé de ce problème et a concentré son action avant tout sur la prévention de l'immigration et sur le maintien du statu quo politique. Ni la politique de commerce extérieur, ni la politique des changes du Gouvernement de la Palestine ne se sont inspirées du désir de développer la vie économique du pays, conformément au Mandat confié au Royaume-Uni; des considérations tout autres ont été déterminantes. Nous avons eu, en conséquence, à travailler à des prix inutilement élevés. Nous avons dû mener à bien notre oeuvre de développement économique dans une économie non organisée, en présence d'une inflation qui aurait pu être évitée et qui a amené un cercle vicieux de salaires et de prix sans cesse plus élevés. Malgré ces difficultés, inévitables ou non, je crois que nous avons réussi dans une très grande mesure et nous avons essayé de montrer nos succès dans le memorandum sur le réajustement de la Palestine qui vous a été soumis. Notre économie continue à se développer bien qu'il y ait eu d'importants changements de structure du fait du réajustement des industries de guerre; la culture des agrumes et l'industrie du bâtiment - toutes deux durement frappées par la guerre - connaissent un essor rapide; la culture mixte se développe dans tous ses domaines. Nous avons donc, même au cours de ces années difficiles, consolidé et développé notre économie, ce qui a eu pour résultat de renforcer notre croyance dans la possibilité de réaliser notre vaste plan de développement.

Le plan de dix ans nécessite de larges moyens financiers et des mesures gouvernementales. Ce problème du financement est discuté en détail dans les exposés que nous avons faits devant la Commission anglo-américaine ainsi que dans les livres que j'ai mentionnés /

mentionnés ci-dessus. La question a également été étudiée en détail dans les négociations que nous avons menées avec les experts anglo-américains à propos de la recommandation d'admettre aussitôt que possible 100.000 réfugiés juifs en Palestine. Les experts ont conclu que l'immigration de ces 100.000 Juifs et leur établissement dans le pays coûteraient 70 millions de livres, soit 700 livres par tête. Nous croyons que même avec les prix élevés actuels, cette somme est peut-être un peu trop élevée; de toute façon, la moitié environ suffirait pour la première année.

Avant la guerre, l'établissement d'un immigrant revenait environ à 200 ou 300 livres, mais l'index du coût de la vie est monté à environ 275, ce qui peut expliquer le chiffre de 700 livres établi par les experts. Il s'agit toutefois ici d'un plan de dix ans, et nul ne peut prévoir avec exactitude quelles seront la structure et les tendances des prix au cours des dix prochaines années. On peut toutefois s'attendre, surtout si l'on tient compte de ce qui s'est passé en Palestine après la première guerre, à voir les prix s'établir au niveau des prix internationaux. On peut s'attendre à une moyenne des prix de 50% plus élevée que celle d'avant guerre. Ceci signifie, comme l'a dit M. Hoofien, que nous pourrions avoir à rassembler, à investir et à dépenser au cours de ces dix années, de 400 à 450 millions de livres. Nous avons essayé de vous indiquer les différentes sources où nous pourrions mobiliser ces fonds: économies des Juifs de Palestine, capitaux des immigrants, capitaux investis par les Juifs à l'étranger, fonds sionistes, crédits en sterling à l'étranger, investissements non-juifs de l'étranger, réparations allemandes, emprunts bancaires internationaux, etc.

La question de la participation internationale a été discutée l'année dernière lorsqu'on a proposé d'admettre 100.000 Juifs. Le Gouvernement des Etats-Unis avait alors promis sa participation. Au cours de ma dernière visite aux Etats-Unis, il y a quelques semaines, j'ai /

semaines, j'ai à nouveau discuté la possibilité d'un emprunt international dans l'éventualité d'une décision politique favorable. Cette même visite a confirmé mes prévisions quant à la participation de capitaux privés juifs à la construction de la Palestine; les Juifs du monde entier portent un intérêt considérable à la Palestine. Malheureusement, nos démarches ont eu moins de succès en ce qui concerne les réparations. Pour le moment, les organisations juives ne sont assurées que de quelques dizaines de millions de dollars pour la réinstallation et le rétablissement des personnes déplacées, alors que nous estimons à plusieurs milliards de dollars les pertes subies par les Juifs.

L'année passée a été pleine de promesses en ce qui concerne les fonds sionistes. J'ai fourni à la Commission anglo-américaine sur sa demande, quelques statistiques sur l'activité financière de l'Agence juive et des autres principales institutions juives. Le total des dépenses des principaux organismes juifs entre 1917 et octobre 1945 s'élève à £45 millions. D'octobre 1945 à octobre 1946, ces mêmes organismes ont dépensé en Palestine £12 millions, soit au total £57 millions. Sur ce total, £21 millions environ ont été consacrés à l'achat de terres et à la colonisation agricole; plus de £10 millions à l'instruction publique et aux activités culturelles; environ £5.1/2 millions à l'immigration; environ £5 millions pour l'organisation nationale et les institutions religieuses et culturelles; environ £5 millions pour la colonisation urbaine, le commerce, l'industrie et les investissements urbains; environ £4,6 millions pour l'hygiène et les services sociaux; environ £3.1/4 millions pour les travaux publics, la main d'oeuvre et le logement, et environ £2,6 millions pour l'administration et les dépenses diverses. Sur ces sommes, l'Agence juive et son instrument financier, le Palestine Foundation Fund, dont les revenus se sont élevés à environ £27.1/2 millions, ont dépensé environ £29 millions. L'Agence juive a dépensé environ £9 millions pour l'agriculture seulement.

En plus de ces capitaux introduits dans le pays par les principales institutions juives (quoique 10% environ des sommes ci-dessus soient venues de la Palestine elle-même), les Juifs et les sociétés juives ont introduit dans le pays des capitaux s'élevant à environ £125 millions, dont les 4/5 environ pendant les deux guerres.

Je ne voudrais pas donner à la Commission l'impression que ces importantes sommes que les Juifs ont introduites en Palestine au cours du dernier quart de siècle (ou plus exactement au cours des trente dernières années), n'ont servi que les intérêts juifs. Nous avons, au contraire, fourni d'importants capitaux à la communauté arabe de Palestine. Au cours de l'année budgétaire 1946-1947, les Juifs ont fourni environ £8 millions à la communauté arabe de Palestine par le seul jeu du mécanisme fiscal du Gouvernement. Bien qu'il y ait eu, au cours des dernières années, un net accroissement de la fortune arabe, la part de la communauté juive dans le total des impôts n'a cessé de croître. En 1946-1947 la contribution juive aux revenus du Gouvernement a été plus du triple de celle des Arabes. Même les Arabes les plus riches paient très peu d'impôts. C'est cette contribution financière qui fait que le niveau social des Arabes de Palestine (instruction publique, hygiène, etc.) est bien supérieur à celui de tout autre pays arabe. Nous escomptons que nos voisins arabes continueront à bénéficier financièrement et économiquement de l'application de notre plan de développement. C'est bien le moins qu'à l'avenir ils en bénéficient sans porter atteinte à nos intérêts.

Dans sa déclaration, le Gouvernement recommande "à chacun d'être prêt à contribuer, selon ses moyens et les besoins de l'autre". Nous acceptons ce principe général. Mais pour qu'on puisse l'appliquer d'une façon juste il est indispensable de procéder à une évaluation équitable de ces besoins et de ces moyens. Nous mettons en doute celle que semble contenir la déclaration du Gouvernement.

Les Juifs doivent toujours tenir compte non seulement des besoins de la population actuellement en Palestine (qui compte elle aussi bien des défavorisés), mais également des besoins des Juifs à l'étranger. D'après les statistiques du Gouvernement, sur les 7.851 immigrants juifs de l'année 1946, dix personnes seulement, avec deux personnes à charge, ont apporté plus de £1000 par tête. Avant la guerre, 28% environ des immigrants juifs appartenaient à la catégorie dite "capitaliste". A l'heure actuelle 99% des immigrants arrivent en Palestine sans argent. Ce sont les victimes de la guerre et de la persécution nazie. Nous devons assurer leur relèvement et leur intégration dans la vie économique du pays. Les importantes collectes de fonds auxquelles on procède dans les communautés juives de tous les pays sont destinées à établir les nouveaux immigrants, à développer l'économie du pays pour lui permettre d'absorber un plus grand nombre d'entre eux, et non à subvenir aux besoins de la population déjà fixée en Palestine. Ce sont là les besoins qui doivent en premier lieu retenir notre attention.

Je ne sous-estime pas l'ampleur du problème financier qui se posera au cours des années à venir, mais le développement de la Palestine n'est pas uniquement un problème économique et financier. C'est pour tous les peuples du monde un grave problème humain; c'est pour nous la question de savoir si le peuple juif pourra survivre, et qui donc saurait évaluer les sommes nécessaires à un peuple pour survivre ?

Monsieur le Président, Messieurs, l'Agence juive, dans ses dépositions sur les questions économiques, a essayé de vous montrer ce que les Juifs ont accompli en Palestine et ce que le pays offre de possibilités. C'est un petit pays, mais au moment où le monde entier devient trop petit pour les Juifs qui fuyaient la persécution nazie, la Palestine seule était assez grande pour leur/

grande pour leur fournir à tous un foyer. La Palestine est notre foyer, notre seul foyer. Les Juifs ont besoin de la Palestine et la Palestine a besoin des Juifs.

Monsieur le Président, Messieurs, j'espère que vous avez pu voir au cours de vos visites l'esprit qui anime notre peuple dans son oeuvre. Nous avons eu à surmonter de grandes difficultés. Nous n'avons pu les surmonter que parce que nous avons cru à la renaissance nationale et à une économie démocratique. Laissez-moi terminer ma déposition par ces mots que j'ai prononcés devant la Commission anglo-américaine : "Rendez-nous la confiance dans l'humanité et dans la responsabilité internationale. Nous avons besoin de cette confiance pour nous permettre cet effort inégalé de redonner la vie à une terre fertile, mais trop négligée et aux débris d'un vieux peuple. Cette terre et ce peuple sont liés l'un à l'autre."

LE PRESIDENT : Pouvez-vous me dire si nous avons la carte à laquelle vous avez fait allusion, ou quelque autre carte ?

M. KAPLAN : Vous n'avez que deux des six cartes dont je me suis servi, mais si vous le désirez, je pourrai vous communiquer les autres.

LE PRESIDENT : Est-ce que la carte que nous avons sous les yeux, ou une autre carte, indique les plans d'irrigation locale ou régionale ainsi que le nombre de colons que ces plans permettraient d'établir sur la terre ?

M. KAPLAN : Non, mais je peux vous donner une autre carte indiquant les régions intéressées par ces plans de mise en valeur et les chiffres que vous me demandez vous sont donnés ici. De plus, je pourrai vous donner tous les détails que vous me demanderez.

Le Président /

LE PRESIDENT : Je crois que cette carte nous serait très utile.

M. KAPLAN : Je vous remercie beaucoup.

LE PRESIDENT : L'audition est suspendue; elle reprendra demain à 9 heures.

(La séance est levée à midi).